

**Aux maires, présidents de communautés
d'agglomération et de Conseil départemental d'Île-
de-France.**

Paris, le 12 octobre 2018

Objet : mobilisation des collectivités territoriales en faveur d'ARCADI

Madame, Monsieur,

Vous l'avez sans doute appris par voie de presse, Valérie Pécresse a annoncé, le 12 septembre 2018, le retrait de la Région Île-de-France, financeur de 88% du budget d'ARCADI, établissement public de coopération culturelle. Ce retrait remet clairement en cause son existence ainsi que ses missions pourtant fondamentales dans le paysage artistique et culturel francilien.

ARCADI, c'est pourtant une présence très concrète sur le terrain auprès d'une diversité d'acteurs de la création, de la diffusion et de la médiation culturelle depuis près de 20 ans ; mais aussi auprès de nombreuses collectivités territoriales qui ont pu mener nombre de leur projet artistique et culturel grâce à l'aide de cette structure.

Dans une région comme la nôtre où les inégalités territoriales sont importantes et se creusent, le rôle d'ARCADI, acteur de terrain sans pareil, est indispensable. Son expertise dans de nombreux domaines (arts numériques / Biennale NémO, chanson, danse, opéra, théâtre, éducation à l'image, observation, médiation en lycées, mise en réseau, développement professionnel...), sa capacité à travailler avec de nombreux acteurs et publics très divers font de cette organisme associé un outil rare que la Région devrait choyer plutôt que détruire.

Sans compter que si son travail est très ancré en Île-de-France, il irrigue plus globalement la scène nationale. Notre Région concentre en effet près d'un tiers du secteur professionnel national et les plus fortes disparités d'acteurs et d'utilisateurs

Enfin, l'avenir des 38 salarié.e.s est en péril malgré les promesses de l'exécutif régional de les intégrer aux personnels de la région sans préciser toutefois sous quel statut. La destruction des différents organismes associés franciliens (Festival du Film, MOTif, l'Atelier...) et le mauvais traitement de leurs salarié.e.s par l'exécutif régional, nous appelle à la plus grande prudence en la matière.

Ce choix prouve une fois encore le désintérêt de Valérie Pécresse pour le monde du spectacle vivant et des arts numériques.

Quoi qu'on en dise la majorité régionale, la situation actuelle ne nécessite aucunement ces décisions précipitées. Les missions d'ARCADI doivent être maintenues, les salarié.e.s doivent pouvoir reprendre le cours de leur mission sans pressions politiques ni épée de Damoclès mettant en péril leur poste. Enfin, les discussions avec l'État doivent être reprises, de manière apaisée.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est important que les collectivités territoriales se mobilisent pour le maintien d'ARCADI :

- . en participant à la mobilisation organisée le **lundi 15 octobre de 17h30 à 20h à la Petite Halle de La Villette** (Paris 19e)
- . en signant la **pétition d'appel à la mobilisation** / <https://www.change.org/p/val%C3%A9rie-p%C3%A9cresse-appel-%C3%A0-mobilisation-pour-arcadi>
- . en faisant connaître à Madame Pécresse votre **attachement à ARCADI** (exemple : vote d'un vœu en conseil municipal, communautaire ou départemental ; ou courrier)

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, veuillez agréer, <Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Céline MALAISE
Présidente de groupe

Dossier suivi par : Karine Brishoual / 07 60 03 71 73 / karine.brishoual@iledefrance.fr